

Délibération N° DEL-2022-020

Le lundi 21 mars 2022 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 15 mars 2022, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. François VALLES, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, Mme Zelinda SCHALLER, M. Chaarani MROIVILI, Mme Claire MORY, M. Benoît LASCoux, M. Michel VERGNIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE

Absentes : Mme Olivia BOULANGER, Mme Mary-Line COINDAT

Dépôts de pouvoir : M. Henri LECLERE donne procuration à M. Christophe MOUTAUD, Mme Christine MARRACHELLI donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Thierry BAILLET donne procuration à M. Erwan GARGADENNEC, Mme Christelle BRUNET donne procuration à M. Guillaume VIENNOIS, M. Patrick DUBOIS donne procuration à Mme Claire MORY, M. Eric CORREIA donne procuration à M. Benoît LASCoux, Mme Martiale ROBERT donne procuration à M. Michel VERGNIER

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
31	31	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Madame Corinne TONDUF est désignée secrétaire de séance.

Administration générale

4. Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) - Désignation des membres - Modification

Rapporteur : Guillaume VIENNOIS

Par délibération du 31 août 2020, le Conseil municipal a constitué la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) et a procédé à la désignation de ses membres.

Par courrier du 24 décembre 2021, Mme Delphine BONNIN-GERMAN a fait savoir qu'elle démissionnait de ses fonctions de conseillère municipale et de conseillère communautaire.

En application des dispositions du Code électoral, Mme Delphine BONNIN-GERMAN est remplacée par Mme Claire MORY.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'actualiser la composition de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2143-2,

Vu la délibération du Conseil municipal 31 août 2020,

Vu la proposition de Mme Claire MORY de siéger dans la commission précédemment occupée par Mme Delphine BONNIN-GERMAN,


Décide :

- de modifier la délibération DEL-2020-074 du 31 août 2020,
- sur proposition de Mme le Maire, d'actualiser la composition de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL),
- à l'unanimité, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas recourir au vote à bulletin secret,

LISTE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

	Candidats
Titulaires de la CCSPL	1) Erwan GARGADENNEC 2) Christophe MOUTAUD 3) Françoise OTT 4) Gilles BRUNATI 5) Patrick DUBOIS
Suppléants de la CCSPL	1) Zélinda SCHALLER 2) Christine MARRACHELLI 3) François VALLES 4) Henri LECLERE 5) Claire MORY

adoptée à l'unanimité
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,


Marie-Françoise
FOURNIER